



PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
10000 NANTES - RUE DE LA REPUBLIQUE 41 - 44100 NANTES
Bureau de contact de l'écrit et de la communication

Affaire traitée par Stéphane LEMAITRE

Tel : 02 40 00 10 00

Fax : 02 40 00 10 00

secretariat@prefecture44.fr

Le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique

de la Loire-Atlantique est www.loire-atlantique.gouv.fr

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 5214-16 et L. 5211-17 ;

VU la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 « relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes » ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 décembre 1994 modifié, autorisant la création de la communauté de communes Entre et Gervres ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2018 modifiant les statuts de la communauté de communes Entre et Gervres ;

VU la délibération en date du 22 mai 2019 du conseil de la communauté de communes d'Entre et Gervres décidant de modifier ses statuts ;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes membres ;

Cazen	en date du	25 juin 2019
Fay de Bretagne	en date du	17 juin 2019
Grandchamp des Fontaines	en date du	9 juillet 2019
Méjeu	en date du	8 juillet 2019
Les Touches	en date du	30 juin 2019
Néac sur l'Indre	en date du	25 juin 2019
Notre Dame des Landes	en date du	8 juillet 2019
Petit Mars	en date du	4 juillet 2019
Saint Mars du Désert	en date du	2 juillet 2019
Saillé sur l'Indre	en date du	2 juillet 2019
Treillières	en date du	1 ^{er} juillet 2019
Vignaux de Bretagne	en date du	2 juillet 2019

Se procurer éventuellement sur les modifications proposées des statuts ;

4, DE MAISONNAIS – BUREAU – 44300 NANTES cedex 1
TÉLÉPHONE : 02 40 00 10 00 – FAX : 02 40 00 10 00 | secretariat@prefecture44.fr
1018-BP/44000 – www.loire-atlantique.gouv.fr

STRATÉGIQUE

STATUTS ET COMPÉTENCES

Document communiqué en vertu de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

 **2019_08_26_AP_modif_statuts_CCEG.pdf**
(.PDF, 1,70Mo)

[Télécharger](#) [Feuilleter](#)



[RETOUR À LA LISTE](#)



Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

 02 28 02 22 40

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30